

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2009

L'an deux mil neuf le vingt-huit septembre, le conseil municipal légalement convoqué, s'est assemblé en mairie de Fleury-Mérogis, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Michel HUMBERT, Maire.

Etaient présents : Monsieur HUMBERT Michel, Maire, Monsieur CORZANI Hervé, Monsieur YASSINE Abdelhamid

Monsieur FELLER Daniel, Monsieur BODENANT Alain, Madame FAUVE Anne-Marie, Madame LARUELLE Ghyslaine

Monsieur VINCENT Dominique, Monsieur NOUTS Dominique, Monsieur MAROUS Raoul, Madame SALTZMANN Annie, Monsieur NIARI Georges, Monsieur DIAB Farid, Madame SITA Margaux

Etaient excusés : Madame MANILEVE Brigitte, Madame GUYOT-DUFRAISSE Martine pouvoir à Monsieur HUMBERT Michel, Madame TAU Annette pouvoir à Monsieur CORZANI Hervé, Madame FELLER Marie-Claude pouvoir à Monsieur FELLER Daniel, Monsieur LEBORGNE Christian pouvoir à Monsieur YASSINE Abdelhamid, Madame LAUDICINA Florence pouvoir à Monsieur BODENANT Alain

Déclaration de Monsieur le Maire sur la situation créée par les démissions de conseillers municipaux

Secrétaire de séance : Monsieur MAROUS Raoul

Compte-rendu de la délégation de pouvoirs du Maire : Lecture des décisions

- 70/09 Convention avec l'association Dynergie pour la mise en place d'une session d'ateliers de recherche d'emploi dans le cadre de l'appel à projet du CUCS pour les 18 et 26 juin et 2 juillet pour un montant de 1290 €
- 71/09 Contrat avec SOS artistes SARL pour assurer l'animation musicale lors des assises de la citoyenneté / Festi quartier le 19 septembre 2009 pour un montant de 700 €
- 72/09 Formation BAFD avec l'UFCV du 22 au 27 juin 2009 pour un montant de 440 € TTC
- 73/09 Convention de formation du dessin au graphisme avec le GRETA RESEAU GRAPHIQUE pour un montant de 1890 € TTC
- 74/09 Contrat de cession avec l'association PAPAQ PRODUCTION pour le spectacle TAPIS VOLANT le 24 juin 2009 pour un montant de 800 € TTC
- 75/09 3 conventions avec VISA pour le chapiteau loisirs, pour la mise à disposition d'intervenants et pour les spectacles pour un montant respectif de 33 000 € TTC, 17 000 € TTC ET 10 000 € TTC
- 76/09 Marché à commande en procédure adaptée pour la mission de paysagiste pour le lotissement des Joncs Marins avec Serge EYZAT pour un montant inférieur à 20 000 € HT pour la période du 1^{er} juillet 2009 au 31 décembre 2009
- 77/09 Convention pour l'hébergement et l'encadrement d'un stage d'équitation durant les vacances d'été du 15 au 22 août 2009 avec l'association La ferme de Trephy pour un montant de 2565 €
- 78/09 Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie de recettes du service jeunesse
- 79/09 Nomination de deux mandataires suppléants provisoire pour la régie d'avance du service jeunesse
- 80/09 Nomination de deux mandataires suppléants provisoire pour la régie d'avance du centre de loisirs
- 81/09 Nomination de deux mandataires suppléants provisoire pour la régie recettes service jeunesse
- 82/09 Convention avec Son-Or pour l'animation du bal du 14 juillet 2009 pour un montant de 1000 €
- 83/09 Convention avec Marie France Aziz, pour une animation festive le 27 juin 2009 pour un montant de 900 €
- 84/09 Convention pour la pratique sportive du kick boxing durant les vacances d'été 2009 en partenariat avec l'association FM kick boxing 91
- 85/09 Avenant à la convention avec l'association Dynergie pour la mise en place d'une session d'ateliers recherche emploi pour le 25 septembre 2009 et 1^{er} et 2 octobre 2009
- 86/09 Marché en procédure adaptée pour un diagnostic et des préconisations en matière d'accessibilité des établissements recevant du public et d'accessibilité de la voirie communale 2009 pour un montant de 18374.15 € TTC
- 87/09 Annulé
- 88/09 Convention avec l'association Marie-France Aziz pour les ateliers d'écriture au mois de juillet et août pour un montant de 5000 €
- 89/09 Convention N1 avec l'association ondes et reflets pour l'animation d'ateliers d'écriture et de mise en musique de textes et chansons pour un montant de 24000 € TTC
- 90/09 Convention N°2 avec l'association ondes et reflets pour l'animation et l'encadrement des ateliers de création de chansons du 4 juillet au 26 octobre 2009 pour un montant de 3500 € TTC
- 91/09 Convention N°3 avec l'association ondes et reflets pour l'animation et l'encadrement des ateliers de création de chansons du 4 juillet au 26 octobre 2009 pour un montant de 3360 € TTC
- 92/09 Convention N°4 avec l'association ondes et reflets l'association ondes et reflets pour l'animation et l'encadrement des ateliers de création de chansons du 23 octobre au 20 novembre 2009 pour un montant de 1100 € TTC

- 93/09 Contrat d'Etude, de conseil mission d'audit dans le cadre d'un marché d'assurances pour un montant de 2870.40
■ TTC
- 94/09 Contrat d'analyse d'échantillon alimentaire et des surfaces en cuisine collective en crèche
- 95/09 Convention pour la présentation du spectacle « meli contes » du mercredi 8 juillet 2009 avec la compagnie Sycomore pour un montant de 619.13 ■
- 96/09 Convention pour l'hébergement d'un groupe de 10 personnes pour la période du 15 au 22 août 2009 avec l'association Le Petit Canada pour un montant de 460 ■
- 97/09 Convention avec l'association Cas d'espèces pour l'année 2009/2010 pour la mise à disposition du CMA d'un comédien pour assurer l'animation l'atelier théâtrale pour un montant de 1906.15 mensuel
- 98/09 Nomination d'un mandataire suppléant pour la régie recette crèche collective
- 99/09 Souscription d'un emprunt de 700 000■ auprès du Crédit Agricole
- 100/09 Souscription d'une avance de trésorerie de 5 300 .000 ■ auprès de la caisse d'épargne
- 101/09 Marché en procédure adaptée pour un marché d'exploitation de chauffage des bâtiments communaux 2009 / 2010 / 2011 avec la société Axima pour un montant de 80 120.04 ■ TTC
- 102/09 Formation civile net RH : carrière première partie pour un montant de 1125 ■ TTC
- 103/09 Contrat de cession pour le spectacle Manu Payet
- 104/09 Contrat pour une conférence débat avec le docteur BESSE dans le cadre de la semaine bleue - service des retraités. (le 14 septembre)
- 105/09 Contrat d'insertion avec l'agence comédiance pour une annonce dans le magazine l'Élu d'aujourd'hui pour un montant de 1400 ■ TTC

1. Demande de subvention pour les travaux d'intégration dans l'environnement au titre de l'article 8 de la convention entre ERDF et le SMOYS - Programmation 2010

Le conseil municipal adopte l'avant-projet suivant :

Travaux d'intégration dans l'environnement du réseau de distribution publique de l'électricité de la rue des Petits Champs susceptibles de bénéficier de la subvention prévue à l'article 8 de la convention entre ERDF et le SMOYS - Programmation 2010,

- Enfouissement des réseaux ERDF 246 376,00■ TTC
- Enfouissement des réseaux France Télécom 143 520,00■ TTC
- Total travaux 389 896,00■ TTC

Pour : 19 voix (Monsieur HUMBERT Michel, Maire, Madame GUYOT-DUFRAISSE Martine pouvoir à Monsieur HUMBERT Michel, Monsieur CORZANI Hervé, Monsieur YASSINE Abdelhamid, Monsieur FELLER Daniel, Monsieur BODENANT Alain, Madame FAUVE Anne-Marie, Madame LARUELLE Ghyslaine, Monsieur VINCENT Dominique , Monsieur NOUTS Dominique, Madame TAU Annette pouvoir à Monsieur CORZANI Hervé, Madame FELLER Marie-Claude pouvoir à Monsieur FELLER Daniel, Monsieur MAROUS Raoul, Madame SALTZMANN Annie, Monsieur NIARI Georges, Monsieur LEBORGNE Christian pouvoir à Monsieur YASSINE Abdelhamid, Madame LAUDICINA Florence pouvoir à Monsieur BODENANT Alain, Monsieur DIAB Farid, Madame SITA Margaux)

Contre :

Abstention :

2. Avenant à la convention de concession de distribution publique de gaz

L'avenant est proposé pour rendre conforme le contrat existant, à l'article 11 du décret 2008-740 du 28/07/2008 relatif au développement de la desserte gazière et aux extensions de réseaux publics de distribution de gaz naturel.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous documents permettant la réalisation de l'avenant à la convention de concession de distribution publique de GAZ en date du 11 mai 1998.

Vote : Même nombre de votant que le 1^{er} point

3. Projet de versement de subvention 2009 aux associations et annulation de subvention

Le conseil municipal décide d'annuler et de remplacer l'annexe IV B1.6 du budget primitif 2009 afin d'attribuer aux associations les subventions 2009 suivantes (tennis club 300 ■, reflet d'outre mer 1000 ■, EDDUFAO 1000 ■ USFM Football 2000 ■) et d'annuler deux subvention pour des associations (91 Wanted Possy et association de lutte libre) qui n'ont pas finalisée leur création

Vote : Même nombre de votant que le 1^{er} point.

4. Versement d'une subvention à l'association réagir

Le conseil municipal décide le versement à l'association REAGIR d'une subvention pour l'aide au transport des familles floriacumaises sur leur lieu de séjour estival, d'un montant de 1000 ■

Vote : Même nombre de votant que le 1^{er} point.

5. Approbation des comptes de l'exercice 2008 de la SORGEM

Le conseil municipal approuve les rapports de gestion, les comptes et bilan et les rapports du commissaire aux comptes au titre de l'année 2008

Vote : Même nombre de votant que le 1^{er} point.

6. Demande de remise gracieuse du régisseur de la régie regroupée

Le conseil municipal donne un avis favorable à la demande de remise gracieuse de régisseur de la régie regroupée

Vote : Même nombre de votant que le 1^{er} point

7. Création de trois postes de vacataires journalistes pigistes aux services de l'information et de la communication

Le Conseil Municipal décide de créer trois postes de vacataires journalistes pigistes aux services de l'information et de la communication

Vote : Même nombre de votant que le 1^{er} point

8. Promotion interne 2009 avec condition d'examen et promotion interne 2009 sans condition d'examen
Le conseil municipal donne un avis favorable
Vote : même nombre de voix que le 1^{er} point
9. Création d'un poste d'attaché, directeur du service jeunesse à temps complet
Le conseil municipal décide de créer un poste d'attaché, directeur du service jeunesse à temps complet
Vote : Même nombre de votant que le 1^{er} point
10. Modification de la rémunération du poste de non titulaire de journaliste à temps non complet 75 % des services de l'information et de la communication
Le conseil municipal autorise la modification de la rémunération du poste de non titulaire de journaliste à temps non complet 75 % des services de l'information et de la communication
Vote : Même nombre de votant que le 1^{er} point
11. Suppression de 6 postes d'assistants spécialisés d'enseignement artistique de 90 %, 15 %, 87.5 %, 32.5 %, 50 % et 40 %,et création de 6 postes d'assistants spécialisés d'enseignement artistique de 92.5 %, 40 %, 55 %, 15 %, et 25 % et suppression d'un poste d'assistant d'enseignement artistique de 50 % et création d'un poste d'assistant d'enseignement artistique de 52.50 %
Le conseil municipal décide de supprimer et de créer les postes d'assistants spécialisés d'enseignement artistique
Vote : Même nombre de votant que le 1^{er} point
12. Adoption d'une motion contre la privatisation de la poste

Séance levée à 21 h 15